

RIEF

**Revue
italienne d'études françaises**
Littérature, langue, culture

6 | 2016
Les romanciers oubliés des années Trente

Un compte rendu des *Fleurs du mal* dans le *Courrier franco-italien* du 9 juillet 1857

Aurélia Cervoni



Éditeur
Seminario di filologia francese

Édition électronique

URL : <http://rief.revues.org/1244>
DOI : 10.4000/rief.1244
ISSN : 2240-7456

Référence électronique

Aurélia Cervoni, « Un compte rendu des *Fleurs du mal* dans le *Courrier franco-italien* du 9 juillet 1857 », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 6 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 05 février 2017. URL : <http://rief.revues.org/1244> ; DOI : 10.4000/rief.1244

Ce document a été généré automatiquement le 5 février 2017.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Un compte rendu des *Fleurs du mal* dans le *Courrier franco-italien* du 9 juillet 1857

Aurélia Cervoni

- 1 La livraison du 9 juillet 1857 du *Courrier franco-italien* contient un bref compte rendu des *Fleurs du mal* qui a jusqu'ici échappé aux recensions bibliographiques. Il est d'Anatole Claveau. En voici le texte :

On faisait grand bruit depuis tantôt vingt ans, des vers inédits de M. Baudelaire, poète d'autant plus connu qu'il a moins écrit. Enfin, ses vers viennent de paraître sous ce titre affriolant : *Les Fleurs du mal*. Hâtons-nous de dire que le volume répond à son titre. C'est, en vers admirablement forgés, la plus cadavéreuse poésie qui fut jamais. On la croirait née entre deux dalles de la Morgue, tant elle a la figure verdâtre, et tant elle pue le noyé. C'est une sorte de réalisme merveilleux où la boue, le sang, le vice, le fumier, mélangent agréablement leurs odeurs : c'est un charnier. Quant à M. Baudelaire, c'est un homme, de son naturel, fort original. Il faut le voir aborder un ami, en lui criant : « J'ai du nouveau ! » Et il tire de sa poche une longue, longue chenille de papier qui n'a jamais moins de deux mètres de long sur deux centimètres de large. Cette étroite banderole, c'est son génie, ce sont ses vers ! Un seul vers y forme nécessairement trois ou quatre lignes, et M. Baudelaire affirme qu'il ne peut écrire que sur un pareil papier. Tout le monde, dans un certain monde, connaît les *chenilles* de M. Baudelaire.¹

- 2 Le directeur du *Courrier franco-italien*, Giacinto Carini (1821-1880), s'est illustré lors de la révolution sicilienne (janvier 1848-avril 1849). Au retour des Bourbons en Sicile, il s'est exilé à Paris, où il a fondé le 16 novembre 1854, la *Revue franco-italienne*, rebaptisée, le 14 août 1856, *Courrier franco-italien*². Le journal assurait la promotion des artistes lyriques recrutés dans les théâtres parisiens par l'entremise de l'Office franco-italien, créé par Carini dans le but de développer des relations commerciales entre l'Italie et la France. Son siège était situé au 4, boulevard des Italiens. Parmi ses collaborateurs, figurent le marquis de Lauzières, qui signe sous le pseudonyme d'« Aldino Aldini » la rubrique « *Courrier d'Italie* »³ ; Édouard Hervé, qui fondera en 1873 le quotidien monarchiste *Le Soleil*⁴ ;

Costanzo Ferrari, futur directeur de la *Revue internationale* (août 1859-mai 1860)⁵. La rédaction du *Courrier franco-italien* milite en faveur de l'unité italienne et du progrès. Le 21 mai 1857, un article consacré à l'industrie de la soie s'ouvre par le tableau d'une Italie ressuscitée :

De nouveaux faits viennent tous les jours constater la marche rapide et puissante du progrès en Italie. Le besoin de vie, de civilisation, de gloire, de liberté industrielle et commerciale, se fait également sentir dans ses provinces. Il se fait jour à travers tous les obstacles, grandit, avance, éclaire et change peu à peu la face de la belle Péninsule. [...] Aussi voit-on tous les nouveaux prodiges de l'art s'introduire sur cette terre merveilleuse, et y apporter le mouvement et la vie. Ses campagnes désertes se raniment sur le passage de la locomotive ; des milliers de bras, arrachés à l'oisiveté et à la misère, sortant comme par enchantement de ces terres saturniennes, les fécondent et les couvrent d'une végétation éblouissante. Ses villes superbes, vivant naguère isolées, sans rapports entre elles, sans liens, se confondent dans les mêmes intérêts, se réunissent et travaillent avec une égale ardeur à la prospérité commune.⁶

- 3 Lié à Hugo et à Dumas, Giacinto Carini a quitté Paris en 1860 pour s'enrôler dans les troupes de Garibaldi⁷. Il sera blessé le 29 mai 1861 à Palerme, en défendant la Porta di Termini contre les troupes royalistes. Le dernier numéro du *Courrier franco-italien* est daté du 8 mai 1859.
- 4 La livraison du 12 juin 1856 de la *Revue franco-italienne* contient un compte rendu des *Histoires extraordinaires* de Poe, par Joseph-Mary Junca⁸, qui juge l'œuvre du romancier américain « pernicieuse, peu féconde en idées, en sentiments » : « En somme », conclut-il, « tout cela est creux et pitoyable »⁹.
- 5 L'auteur de la recension des *Fleurs du mal* du 9 juillet 1857, Anatole Claveau (1835-1914), collabore à la *Revue franco-italienne* depuis le 1^{er} novembre 1855. Il y tient une rubrique hebdomadaire, le « *Courrier de Paris* » et assure occasionnellement la « *Revue littéraire* ». Un bref chapitre de ses *Souvenirs*, publiés en 1913-1914, est consacré à Giacinto Carini et aux Italiens en exil à Paris dans les années 1850-1860 :

Je comptais moi-même, parmi eux [les « Mille » de Garibaldi], plusieurs amis, un entre autres, dont les aventures méritent d'être contées [...]. C'était un Sicilien, Giacinto Carini, qui se disait proscrit pour avoir été un des Treize du Douze, *uno dei Tredici del Dodici*, et qui l'était peut-être bien en effet [...].

Il n'était pas absolument beau, avec ses moustaches fauves et ses cheveux presque roux, mais il était bien [fait] et avait de grandes manières. Il n'était pas non plus très jeune, à en juger par les fils d'argent qui commençaient à pointer dans sa barbe ; il avait probablement doublé le cap de la quarantaine, mais son élégance naturelle, sa voix très douce, qu'on qualifierait aujourd'hui de *prenante*, sa parfaite distinction, son exquise politesse, enfin sa galantuosité ne lui permettaient point de passer inaperçu, et d'ailleurs, il ne recherchait pas l'obscurité. [...] On ne contestait pas, dans son entourage, le motif politique qu'il attribuait à son exil ; mais on y supposait quelque roman à côté et qui, commencé à Palerme, devait probablement se continuer à Paris.

Il avait fondé, boulevard des Italiens, une agence théâtrale franco-italienne, soutenue par un *Courrier franco-italien*. Un ami commun, Henry de Pène [...] nous avait mis en relations, et je faisais là mes premières armes. [...] Carini me gâtait et m'accablait ; il me faisait faire un peu de tout dans le journal : des chroniques, des comptes rendus d'opéras ou de drames ; il me confiait tous les intérim, je crois même que j'y rédigeai pendant quelques jours le bulletin financier, qui n'était pas précisément ma partie.¹⁰

- 6 Dans ses chroniques du *Courrier franco-italien*, Anatole Claveau se montre sévère pour la littérature de son temps. Le 7 mai 1857, il éreinte *Madame Bovary* : « Style Champfleury (c'est tout dire), commun à plaisir, trivial, sans force ni ampleur, sans grâce et sans finesse »¹¹. Le 14 mai, il rend un hommage ambigu à Musset, mort douze jours plus tôt :

Ce n'est pas ici le lieu de combattre cette fausse théorie qui place le bonheur dans l'illusion, et insulte à la raison autant qu'à la science. Contentons-nous d'admirer et de plaindre l'homme qui souffrit si cruellement, et qui chanta si divinement pour avoir aimé. Les vrais poètes ressemblent aux rossignols ; c'est l'amour qui les inspire.¹²

- 7 Un an plus tôt, le 6 mars 1856, tout en reconnaissant la légitimité de la candidature de Théophile Gautier à l'Académie française, il lui préfère Jules Sandeau, dont il fait l'héritier spirituel de Nerval :

Il paraît que Théophile Gautier a décidément beaucoup de chances d'être nommé membre de l'Académie française. Après tout, pourquoi pas ? C'est un grand styliste, comme on dit (le mot a été inventé pour lui et pour M. Paul de Saint-Victor). Il a fait *Mademoiselle de Maupin*, il a fait *Albertus*, *La Comédie de la mort*, *Émaux et camées*, etc., etc. Si Benvenuto Cellini ressuscité se présentait à l'Académie des Beaux-Arts, plutôt que de le refuser, j'imagine, on créerait pour lui une place à part. Gautier est un ciseleur littéraire. Il a bien autant de droits que MM. de Broglie, Pasquier, et autres qui ne sont que des littérateurs politiques. L'Institut ne ferait vraiment pas une mauvaise acquisition. Puisque Victor Hugo n'est plus, il serait juste de le remplacer par le plus original de ses élèves. Jules Sandeau s'est ménagé aussi, dit-on, un certain nombre de voix ; de même Augier. Choisis, si tu l'oses. Nous nommerions Jules Sandeau ; c'est l'esprit qui a le plus de parenté avec ce pauvre Gérard de Nerval. Ce serait consacrer une immortalité en en créant une autre.¹³

- 8 Nommé secrétaire-rédacteur de la chambre des Députés en 1865¹⁴, Anatole Claveau est connu, dans l'histoire de la « fortune » de Baudelaire, pour être l'un des détracteurs du projet, lancé par *La Plume* en août 1892, d'une statue en l'honneur du poète. Le 20 octobre 1892, dans *Le Soleil*, dirigé par un ancien collaborateur du *Courrier franco-italien*, Édouard Hervé¹⁵, il dépeint Baudelaire comme « un faiseur de tours littéraires, un avaleur d'étoupes poétiques, un satanique de foire qui se pince pour se faire hurler »¹⁶. Reprochant à l'auteur des *Fleurs du mal* de cultiver les « visions malsaines » et les « rêveries dites sataniques », il voit dans le recueil l'expression d'« un matérialisme nauséabond »¹⁷. Ses critiques se concentrent sur *Une charogne* : « C'est son *Lac*, à lui [Baudelaire] ! »¹⁸. La poésie de Baudelaire est, à ses yeux, « très inférieure » à celle de Rollinat :

J'avoue que *Les Fleurs du mal* avaient toujours produit sur moi l'impression d'un livre raté. Je viens de les relire avec soin, avec scrupule, pièce par pièce, vers par vers, plutôt deux fois qu'une, et je déclare, sur mon âme et ma conscience, que cette soi-disant poésie est très inférieure à celle de M. Maurice Rollinat.¹⁹

- 9 Le 8 novembre suivant, dans un article sur Baudelaire publié dans le même journal, Émile Faguet plaisante sur la sévérité de son « ami Claveau »²⁰.

- 10 La recension des *Fleurs du mal* par Anatole Claveau dans le *Courrier franco-italien* du 9 juillet 1857 éclaire les origines de son antibaudelairisme. Comparant le recueil de Baudelaire à un « charnier », elle l'annexe au « réalisme » de Champfleury et de Courbet et fait écho à la chronique de Gustave Bourdin, publiée dans le *Figaro* du 5 juillet, selon laquelle le recueil serait un « hôpital ouvert à toutes les démences de l'esprit, à toutes les putridités du cœur »²¹. Elle contribue aussi, par l'anecdote des « chenilles », à nourrir la légende d'un Baudelaire mystificateur²². Dans sa préface aux *Histoires extraordinaires*, Baudelaire

reproduisait une lettre de Frances Osgood, une amie de Poe, indiquant que ce dernier « écrivait sur des bandes étroites, sans doute pour conformer sa copie à la justification des journaux »²³. Anatole Claveau, qui confie dans ses *Souvenirs* avoir déjeuné plus d'une fois dans les restaurants du passage Jouffroy lorsqu'il était journaliste au *Courrier franco-italien*²⁴, a-t-il croisé Baudelaire, qui fréquentait le même quartier vers 1855-1860 ? Le poète et le journaliste avaient sans doute quelques amis communs.

- 11 Durant l'été 1857, dans sa chronique du *Courrier franco-italien*, Anatole Claveau évoque à trois reprises les déboires judiciaires de Baudelaire. Le 13 août, il fait état des poursuites contre *Les Fleurs du mal* :

L'art en est là : la littérature en est aux *Fleurs du mal*, de M. Baudelaire. On assure que ces *Fleurs du mal* ont été dénoncées au parquet qui en a trouvé l'odeur malsaine, et qui accuse l'auteur d'avoir attenté à la salubrité publique. Du moment qu'un procès-verbal est dressé contre un livre, la critique doit se taire, de peur que ses jugements ne ressemblent à des réquisitoires, car si elle est comme on le prétend un sacerdoce, elle n'a jamais été une magistrature ; et quand la justice des hommes intervient, elle ne doit plus regarder l'œuvre nommée qu'avec une sorte de compassion.²⁵

- 12 Si, dans le sillage de Gustave Bourdin, il dénonce la poésie « cadavéreuse » de Baudelaire, Anatole Claveau n'approuve pas la comparution d'un poète devant un tribunal. En 1892, à l'occasion de la querelle de la statue de Baudelaire, il se défendra de juger le poète sur sa moralité : « Je passe absolument condamnation sur sa moralité personnelle et sur la moralité de son œuvre. Cela ne me regarde pas. Académicien, j'aurais voté pour Piron, malgré l'*Ode à Priape* »²⁶. Le 27 août 1857, une semaine après le procès des *Fleurs du mal*, il annonce le verdict des juges :

Les Fleurs du mal de M. Baudelaire ont été décidément condamnées à 300 francs d'amende, et le tribunal a ordonné la suppression de plusieurs pièces. Que ne faisait-il des *Fleurs du bien* ce poète réaliste ? Peut-être eût-il craint d'être à côté du réel ?²⁷

- 13 Le motif des « *Fleurs du bien* » est un lieu commun de la première « fortune » des *Fleurs du mal*, qu'on retrouve même sous la plume de Vigny en janvier 1862²⁸. La première occurrence connue figure dans un discours de Joseph Boulmier, prononcé lors d'un banquet de l'Union des poètes, le 19 juin 1857 : « Ah ! Messieurs ! ne cueillons jamais que les Fleurs du Bien ! Rendons, rendons à la poésie sa sainteté primordiale ! »²⁹.
- 14 Le 3 septembre 1857 enfin, Anatole Claveau relaie une rumeur qui court dans le milieu littéraire parisien : la justice envisagerait de poursuivre *Mademoiselle de Maupin*, le roman de Gautier publié en 1835.

Nous avons parlé, dans deux chroniques successives, du procès intenté aux *Fleurs du mal*, de M. Baudelaire. Un journal assure qu'un mot imprudent, lancé à l'audience, aura sans doute pour résultat la mise en accusation d'un livre charmant, publié il y a quelque vingt ans par un de nos feuilletonistes en renom. Quel est ce livre ? quel est ce feuilletoniste ? *Mademoiselle de Maupin*, sans doute, et Théophile Gautier. Nous désirons, pour la liberté des lettres, un procès semblable ; mais, hélas ! il n'aura pas lieu.³⁰

- 15 Au cours du procès des *Fleurs du mal*, l'avocat du poète, Gustave Chaix-d'Est-Ange, avait en effet abondamment cité *Mademoiselle de Maupin*, le « roman le plus osé [...] qui ait été publié depuis longtemps »³¹. Nous n'avons pas retrouvé le journal auquel fait allusion Anatole Claveau. Mais la livraison du 8 septembre 1857 des *Contemporains*, une petite revue dirigée par Eugène de Mirecourt, atteste l'existence de cette rumeur :

On sait que la justice a condamné le recueil d'immondices de M. Baudelaire.

À ce sujet, un bruit s'est répandu, que nous croyons controuvé. Le parquet songerait, dit-on, à poursuivre le fameux roman de Théophile Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, qui a paru il y a plus de vingt ans.³²

- 16 Le nom de Baudelaire apparaît encore une fois sous la plume d'Anatole Claveau dans le *Courrier franco-italien* le 17 juin 1858, au moment où éclate une polémique entre Baudelaire et un chroniqueur du *Figaro*, Jean Rousseau :

Figaro semble devoir abdiquer sa malice. Espérons qu'il pourra vivre et s'en passer. Ce n'est pas qu'il se soit montré précisément charitable envers M. Baudelaire, l'auteur des *Fleurs du mal*. Une polémique assez vive est engagée entre M. Baudelaire et M. Jean Rousseau. Ces messieurs échangent des coups de plume aussi sincères que ceux de M. Limayrac. La poésie légèrement putride du traducteur d'Edgar Poe n'est pas du goût de M. Jean Rousseau. Les cadavres de M. Baudelaire lui répugnent et M. Baudelaire de son côté n'est pas enchanté de ses épigrammes : *inde irae*.³³

- 17 Dans un article intitulé « Les hommes de demain : M. Charles Baudelaire » et publié le 6 juin 1858 dans le *Figaro*, Jean Rousseau rattachait Baudelaire au romantisme outrancier des Jeunes-France de 1833 et lui prêtait des propos insolents à l'égard de Victor Hugo. Baudelaire lui avait répondu dans le *Figaro* du 13 juin.

- 18 Le point de vue d'Anatole Claveau sur Baudelaire n'a guère varié. L'ancien collaborateur du *Courrier franco-italien* exprimera encore son antibaudelairisme dans l'un de ses derniers ouvrages, *La Langue nouvelle. Essai de critique conservatrice*, paru en 1907, cinquante ans après *Les Fleurs du mal* :

Verlaine est à Villon ce que Baudelaire est à Théophile Gautier, un écho lointain, très lointain et très affaibli, un pâle reflet. Ni de l'un ni de l'autre le formidable snobisme contemporain ne parviendra à faire des soleils, pas même de vifs rayons.³⁴

NOTES

1. A. Claveau, « M. Baudelaire, ses Fleurs du mal et ses chenilles », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 9 juillet 1857, dans la rubrique « Courrier de Paris », p. 2.

2. Sur Giacinto Carini et le *Courrier franco-italien*, voir J. Arnaud, *Les Italiens prosateurs français*, Milan, Salvi, 1861, p. 98 ; G. Oddo, *I mille di Marsala*, Milano, Giuseppe Scorza di Nicola, 1863, p. 578-582 ; T. Whitaker Scalia, *Sicily and England* (1907), tr. it. : *Sicilia e Inghilterra* (1948), a cura di D. D'Andrea, con un saggio di R. Lentini, Palermo, Torri del Vento, 2012, p. 143-145 et 148 ; F. Boyer, « Giacinto Carini, journaliste à Paris (1849-1860) », dans *La Sicilia e l'unità d'Italia*, t. II, a cura di S. M. Guanci e R. Guccione Scaglione, Milano, Feltrinelli, 1962, p. 357-364.

3. Achille-Théodore de Lauzières de Thémines (1818-1894), né à Naples, librettiste et traducteur, critique musical à *La Patrie*, a composé deux livrets pour Rossini (*A Granata* et *La Vedova andalusa*, 1864) et traduit en italien plusieurs grands opéras, parmi lesquels *Don Carlo* de Verdi (1867, livret de Joseph Méry et Camille du Locle), *Faust* de Gounod (1868, livret de Jules Barbier et Michel Carré) et *Carmen* de Bizet (1877, livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy). Voir l'allocution prononcée par Hippolyte Sauvage lors de ses funérailles le 4 mars 1894 (reproduite dans *Le Suburbain*, 7 mars 1894).

4. Édouard Hervé (1835-1899), journaliste et homme politique, a recueilli ses articles dans différents ouvrages : *La Presse et la législation de 1852* (1866) ; *Une page de l'histoire de l'Angleterre* (1869) ; *La Crise irlandaise* (1885) ; *Le Comte de Paris* (1885) ; *Trente ans de politique* (1899, posthume).
5. Costanzo Ferrari (1815-1868), auteur d'un ouvrage sur *La Sicile et la maison de Savoie* (1860) et d'un *Nouveau dictionnaire italien-français et français-italien* (1863), a également traduit Machiavel en français (*Le Prince*, 1865). Voir C. Ferrari : *Impegno letterario e istanze politiche in margine al Quarantotto bresciano e italiano* (convegno di Brescia e Sale Marasino, 29-30 settembre 1990), a cura di F. Guarneri, Brescia, Edizioni di storia bresciana, 1991.
6. C. de Franchis, « L'industrie de la soie et l'Italie », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 21 mai 1857, p. 1. Charles de Franchis est l'auteur d'une brochure intitulée *La Paix et l'Italie*, Paris, Voisvenel, [1856].
7. Hugo évoque Giacinto Carini dans *l'Histoire d'un crime* (1877) : « Le colonel Carini est un homme intrépide. [...] Carini est un de ces Italiens qui aiment la France comme nous Français aimons l'Italie. » (V. Hugo, *Œuvres complètes*, sous la direction de G. Rosa et J. Seebacher, t. VI : *Histoire*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », [1987], rééd. 2002, p. 174) ; le nom de Giacinto Carini apparaît aux chapitres 6 et 9 des *Garibaldiens* de A. Dumas, Paris, Michel Lévy, 1861.
8. Joseph-Mary Junca (1834-1907), dit Étienne Junca, diplômé de l'école des Chartes en 1855, affecté aux Archives départementales du Jura, rédacteur en chef d'une revue éphémère, *Méphistophélès* (février-mars 1857), est l'auteur d'un essai, *L'Amour devant la raison* (1860), d'une brochure sur *La Machine diostatique* (1862), et l'éditeur des *Lettres [...] du cardinal de Granvelle adressées à messire Jean Froissard, sieur de Broissia, 1582-1583* (1864).
9. J. Junca, « Edgar Poe : *Histoires extraordinaires*, Michel Lévy, 1856 », dans *Revue franco-italienne. Journal hebdomadaire non politique*, 12 juin 1856, dans la rubrique « Littérature et beaux-arts », « Revue littéraire », p. 186-187, p. 187.
10. A. Claveau, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, t. I, Paris, Plon, 1913, p. 34-36. Les « Tredici del Dodici » sont les membres du gouvernement provisoire sicilien mis en place le 2 février 1848, après l'insurrection de Palerme, le 12 janvier.
11. A. Claveau, « *Madame Bovary*, roman, par M. Gustave Flaubert [...] », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 7 mai 1857, dans la rubrique « Littérature et beaux-arts », « Revue littéraire », p. 2. Flaubert avait eu connaissance de ce compte rendu : « L'article de Sainte-Beuve a été bien bon pour les bourgeois. [...] Mais celui du *Courrier franco-italien* est foncièrement malveillant, ce dont je me fous et archi-fous complètement. » (Flaubert à Jules Duplan, [9 mai 1857] ; G. Flaubert, *Correspondance*, édition présentée, établie et annotée par Jean Bruneau, t. II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, p. 712.)
12. A. Claveau, « Alfred de Musset », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 14 mai 1857, dans la rubrique « Littérature et beaux-arts », p. 2.
13. A. Claveau, « Théophile Gautier – Jules Sandeau et Gérard de Nerval », dans *Revue franco-italienne. Journal hebdomadaire non politique*, 3 mars 1856, dans la rubrique « Causerie parisienne », p. 75.
14. Dans ses *Souvenirs*, Anatole Claveau raconte qu'il doit son recrutement à Ludovic Halévy, dont il avait reçu la visite après avoir éreinté *La Belle Hélène* dans la *Revue contemporaine* le 31 décembre 1864 (A. Claveau, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, cit., p. 1-8).
15. Voir ci-dessus, note 4.
16. A. Claveau, « Baudelaire », dans *Le Soleil*, 20 octobre 1892 ; rééd. dans *La Querelle de la statue de Baudelaire*, sous la direction d'A. Guyaux, avec la collaboration d'A. Cervoni, de G. Peigné et de S. Porte, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, « Mémoire de la critique », 2007, p. 529.
17. Ibid., p. 532.
18. Ibidem.
19. Ibidem.

20. É. Faguet, « Veules », dans *Le Soleil*, 8 novembre 1892 ; rééd. dans *La Querelle de la statue de Baudelaire*, cit., p. 567.
21. G. Bourdin, « Ceci et cela », dans *Le Figaro*, 5 juillet 1857 ; rééd. dans A. Guyaux, *Baudelaire, un demi-siècle de lectures des « Fleurs du mal » 1855-1905*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, « Mémoire de la critique », 2007, p. 160. Avant Gustave Bourdin, deux autres chroniqueurs du *Figaro* avaient appliqué le terme *charnier* aux *Fleurs du mal* : Louis Goudall, le 4 novembre 1855, et Jean Habans, le 30 avril 1857 (voir *Ibid.*, p. 18-31, 147 et 158). Le même mot apparaît également dans un compte rendu des *Fleurs du mal* par Armand de Pontmartin, dans le *Journal de Bruxelles*, le 15 juillet 1857 (*Ibid.*, p. 174).
22. Sur Baudelaire mystificateur, voir A. Guyaux, *Baudelaire, un demi-siècle de lectures des « Fleurs du mal » 1855-1905*, cit., p. 54-67.
23. Ch. Baudelaire, *Œuvres complètes*, t. II, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1976, p. 311.
24. A. Claveau, *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, cit., p. 35.
25. A. Claveau, « Les Fleurs du mal en jugement », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 13 août 1857, dans la rubrique « Courrier de Paris », p. 3.
26. A. Claveau, « Baudelaire », dans *Le Soleil*, 20 octobre 1892 ; rééd. dans *La Querelle de la statue de Baudelaire*, cit., p. 531.
27. A. Claveau, « Fleurs du mal et Fleurs du bien », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 27 août 1857, dans la rubrique « Courrier de Paris », p. 3.
28. Voir la lettre de A. de Vigny du 27 janvier 1862 ; rééd. dans A. Guyaux, *Baudelaire, un demi-siècle de lectures des « Fleurs du mal »*, cit., p. 349. Sur le motif des « fleurs du bien », voir *Ibid.*, p. 101-106.
29. « Discours de réception prononcé par M. Joseph Boulmier, à la séance du 19 juin 1857 », *Bulletin de l'Union des poètes*, juin 1857, p. 84-88, p. 86-87.
30. A. Claveau, « Les Fleurs du mal et Mademoiselle de Maupin », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, 3 septembre 1857, dans la rubrique « Courrier de Paris », p. 3.
31. G. Chaix d'Est-Ange (fils), plaidoirie, 20 août 1857 ; rééd. dans A. Guyaux, *Baudelaire, un demi-siècle de lectures des « Fleurs du mal »*, cit., p. 225-245, p. 242.
32. Chambert, « Corbeille aux gazettes », dans *Les Contemporains*, 8 septembre 1857, p. 3.
33. A. Claveau, « MM. Rousseau et Baudelaire », dans *Courrier franco-italien. Journal hebdomadaire international*, dans la rubrique « Courrier de Paris », 17 juin 1858, p. 1. Entre-temps, le 21 janvier 1858, une chronique signée « Ch. Olivier », dans la « Revue des journaux » du *Courrier franco-italien*, jugeait « un peu sévère » l'article de Jean-Jacques Weiss sur « La littérature brutale », en partie consacré à Baudelaire, publié dans la *Revue contemporaine* le 15 janvier 1858.
34. A. Claveau, *La Langue nouvelle. Essai de critique conservatrice*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1907, p. 142.

RÉSUMÉS

Les Fleurs du mal ont fait l'objet d'un compte rendu, non répertorié jusqu'ici dans les bibliographies, dans le *Courrier franco-italien* (journal progressiste et républicain) du 9 juillet 1857. Signé par Anatole Claveau, qui s'érigera contre le projet d'une statue à Baudelaire en 1892, ce

compte rendu dépeint Baudelaire comme un mystificateur et témoigne de l'antibaudelairisme naissant à la veille du procès des *Fleurs du mal*.

INDEX

Mots-clés : Baudelaire (Charles), *Fleurs du mal* (procès), presse, critique, antibaudelairisme, Claveau (Anatole)